



LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- Lot 1**
400 m²
 Limite de lot
- Zone constructible
- 0,5m Bande d'implantation de 50% de la façade du volume principal ou secondaire de la construction
- Appui imposé sur 50% minimum de la façade
- Enclave privative non close (revêtement perméable)
- Stationnement public
- Accès a l'ilôt A (unique ou multiple suivant la typologie bâtie) : position donnée à titre indicatif.
- Clôture de type A : elle sera constituée d'une haie vive plantée par l'aménageur doublée éventuellement d'un grillage de 1.20m de hauteur, en retrait de 80 cm (à la charge de l'acquéreur).
- Clôture de type B : elle sera constituée d'une haie vive plantée par l'aménageur doublée éventuellement d'un grillage de 1.50m de hauteur, en retrait de 80 cm (à la charge de l'acquéreur).
- Clôture de type C : elle sera constituée d'une bande plantée non close (à la charge de l'acquéreur).
- Clôture de type D : elle sera constituée d'une charmille plantée par l'aménageur, doublée éventuellement d'un grillage de 1.50m de hauteur, en retrait de 80 cm (à la charge de l'acquéreur).
- Clôture de type E : elle sera constituée d'un grillage de 1.50m de haut, implantée à l'alignement, doublée obligatoirement d'une haie vive (à la charge de l'acquéreur).
- Arbre à planter en domaine privé (à la charge de l'acquéreur)
- 1m Abri de jardin : position imposée

		Commune de Vern-sur-Seiche	
S2213		Lotissement " Le Domaine du Manoir"	
MAITRE D'OUVRAGE Mairie de Vern-sur-Seiche 22 rue de Chateaubriant 35771 Vern-sur-Seiche Tél : 02 99 04 82 04 		MAITRE D'OEUVRE URBANISTE - PAYSAGISTE SITADIN Urbanisme et Paysage 17, rue de Viarmes - BP 30 333 35103 RENNES CEDEX 03 BUREAU ETUDE VRD CABINET PRIGENT ET ASSOCIES 106 A rue Eugène Pottier 35000 RENNES Tél: 02 99 65 06 14 contact@sitadin.fr Tél: 02 99 79 28 19	
PA10 RG		REGLEMENT GRAPHIQUE	
		Date : Avril 2023 Echelle :1/500e	